

Making the Connections: Ottawa's Role in Immigrant Employment

Naomi Alboim (Université Queen's) et Elizabeth Mclsaac
(Toronto Region Immigrant Employment Council)

Mai 2007

Un résumé de Jeremy Leonard (associé principal, IRPP)

Dans cette vaste analyse des programmes conçus pour aider les immigrants à trouver un emploi convenant à leurs habiletés, Naomi Alboim et Elizabeth Mclsaac soulignent que la décision du gouvernement de hausser les objectifs en matière d'immigration est conforme à la conception habituelle de l'immigration, vue comme l'une des pierres angulaires de la construction de notre pays. Elles soutiennent toutefois que cette hausse doit absolument s'accompagner d'une série de mesures cohérentes visant à faciliter l'accès des immigrants au marché du travail. Les auteures expliquent également que, si les immigrants arrivés depuis les années 1990 sont plus qualifiés que leurs prédécesseurs, la situation qu'ils vivent sur le marché du travail (évaluée selon les revenus ou les taux d'emploi) est pire que celle qu'ont connue les immigrants arrivés il y a plus longtemps et que celle des Canadiens nés au pays. De plus, parmi les immigrants hautement qualifiés, environ 40% seulement trouvent un travail adapté à leurs compétences, sans compter que plusieurs occupent un emploi qui ne requiert qu'un diplôme d'études secondaires.

Principales conclusions

- Les mandats des organismes fédéraux qui sont les principaux responsables de l'immigration et de la formation ne tiennent pas compte du cas des immigrants. Les programmes qui touchent le marché du travail — gérés principalement par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO) — ne répondent pas aux besoins particuliers des immigrants, et les programmes qui touchent l'immigration — gérés par Immigration et citoyenneté Canada (CIC), sauf au Québec — ne visent pas de façon efficace le marché du travail. La plupart du temps, on retrouve également ce fonctionnement en silo au niveau provincial.
- Partout au pays, de nombreux programmes pilotes mis sur pied pour éliminer les obstacles à l'employabilité des immigrants (grâce, entre autres, au mentorat ou à la formation relais) ont donné des résultats positifs ; mais, à cause d'un manque de fonds récurrent, leurs responsables n'arrivent pas à toucher l'ensemble de la population ciblée puisqu'ils ne peuvent accroître leurs services.

Les initiatives les plus efficaces sont celles qui s'attaquent aux obstacles qui freinent l'accès des immigrants au marché du travail, c'est-à-dire celles qui ont les objectifs suivants : aider les immigrants à acquérir une expérience de travail au Canada, leur offrir une formation précise pour combler certains écarts, et accroître leur habileté à communiquer ; créer des réseaux professionnels ; et accroître la capacité des employeurs d'intégrer les travailleurs immigrants.

Implications de politique et recommandations

Les auteures reconnaissent que le marché du travail est, par sa nature même, particulier à chaque région, et que, par conséquent, les politiques et les programmes, dans ce domaine, doivent être souples. Néanmoins, ajoutent-elles, étant donné le manque flagrant de cohérence dans la répartition des compétences, le nombre renversant d'intervenants majeurs impliqués, et le simple fait que l'immigration soit un élément essentiel de toute stratégie nationale en matière de capital humain exigent que le gouvernement fédéral joue un rôle de leader dans la coordination des programmes d'aide à l'emploi pour les immigrants. Parmi les tâches auxquelles le gouvernement fédéral devrait s'attaquer, selon les auteures, les plus importantes sont les suivants.

- Les Ententes sur le développement du marché du travail conclues en 2005 entre le gouvernement Martin et plusieurs provinces auraient pu contribuer au financement des programmes provinciaux et locaux d'emploi, en élargissant le mandat de RHDSC en matière de développement du marché du travail pour qu'il s'applique aux nouveaux immigrants. Cependant, le budget 2006 n'a pas prévu de fonds à ce sujet, et les sommes additionnelles consacrées à la formation dans le budget 2007 ne ciblent aucunement de façon spécifique les immigrants.
- Le gouvernement fédéral devrait améliorer les programmes de CIC existants, en particulier en ce qui concerne l'enseignement des langues. La formation, sur ce plan, devrait être plus large et inclure des habiletés en communication reliées à des emplois spécialisés donnés. RHDSC, de son côté, devrait élargir ses activités et soutenir les programmes de mentorat et de formation relais.
- Le Bureau de reconnaissance des titres de compétence étrangers (une promesse des conservateurs durant la campagne électorale de 2006) devrait commencer son travail ce printemps. Les auteures ont examiné son mandat, et suggèrent diverses mesures qui contribueraient à atteindre l'un de ses objectifs, qui est de mieux informer les immigrants avant et après leur arrivée au Canada, en offrant des services de références efficaces. Étant donné le fonctionnement en silo de CIC et de RHSDC, ce Bureau devrait être financé par les deux organismes, auxquels il devrait également rendre des comptes.

Commentaire de l'IRPP

Cette étude complète une autre recherche de l'IRPP sur l'immigration et la diversité, qui démontre que l'obstacle le plus important à l'accès des immigrants au marché du travail est le manque d'expérience de travail acquise au Canada, ainsi que la faible reconnaissance des compétences qu'ils ont acquises dans leur pays d'origine (un phénomène qui, selon certaines estimations, coûte à l'économie canadienne jusqu'à 5 milliards de dollars annuellement). De plus, comme la plupart des immigrants proviennent maintenant d'Asie plutôt que d'Europe, et que les employeurs sont souvent moins familiers avec les systèmes d'enseignement asiatiques et les qualifications qu'ils accordent, il devient plus urgent encore de régler ces questions.